



MODIFICATION DES EMPLOIS DU TEMPS à partir du lundi 23 novembre

EMPLOI DU TEMPS

publié le 20/11/2020

Madame, Monsieur,

En raison du contexte sanitaire actuel, il a été décidé de réduire la pause méridienne. Les élèves reprendront les cours à 13 H 30.

Vous trouverez ci-joint les emplois du temps modifiés, la lettre explicative ainsi que l'autorisation de sortie que vous devrez retourner au collège pour lundi 23 novembre 2020.

Comptant sur votre compréhension.

Documents joints

-  [autorisation_de_sortie_2_nov_dec_](#) (PDF de 290.4 ko)
-  [3a_-emploiutemps](#) (PDF de 11.9 ko)
-  [3b_-emploiutemps](#) (PDF de 12.2 ko)
-  [4a_-emploiutemps](#) (PDF de 13.5 ko)
-  [4b_-emploiutemps](#) (PDF de 12.5 ko)
-  [5a_-emploiutemps](#) (PDF de 10.9 ko)
-  [6a_-emploiutemps](#) (PDF de 10.8 ko)
-  [6b_-emploiutemps](#) (PDF de 10.9 ko)
-  [lettre_informant_modification_d_emploi_du_temps_](#) (PDF de 169.1 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.